

Nouveau Concours

Offrant à tous nos membres des avantages exceptionnels.

Notre dernier concours est terminé depuis trois mois et l'Exécutif a cru qu'il serait avantageux d'en ouvrir un autre. Nous comptons sur une recrudescence de zèle et de dévouement de la part de nos agents et de tous nos membres pour assurer à ce nouveau concours un succès qui éclipsera celui du dernier.

Le concours du mois de mars dernier nous a donné près de six mille nouveaux membres, dont la plupart ont payé avec leur demande d'admission trois ou quatre mois de contributions; rien ne devrait empêcher le recrutement durant le concours qui s'ouvrira le 15 septembre courant de dépasser ce chiffre.

Les conditions offertes, bien que différant quelque peu des conditions du concours de mars, sont à notre point de vue encore plus avantageuses et devraient permettre un travail facile et rémunérateur à tous ceux qui voudront profiter des avantages offerts aux membres recruteurs, tout en assurant le développement de notre Société.

Tous les membres ont à cœur l'expansion de l'Union St-Joseph du Canada et il suffit de leur rappeler ce que nous attendons d'eux pour qu'ils se mettent activement à l'œuvre. Que chacun consacre une partie de ses loisirs à faire connaître la société à ses amis ou à ses parents et il sera surpris de la facilité avec laquelle il obtiendra l'adhésion de nouvelles recrues.

Notre société compte actuellement au delà de 23,000 membres, possède

un actif d'au-delà de \$350,000 et offre toutes les garanties les plus sûres à ses membres, ses plans d'assurance sont multiples et ses taux aussi bas que la prudence puisse le permettre.

En joignant à ces considérations les avantages exceptionnels offerts durant le concours le travail de recrutement devient réellement facile.

A l'œuvre donc et travaillons ferme, le succès est assuré.

x

Conditions du Concours

Entrée, \$1.00.

Examen gratuit.

Police gratuite.

Certificat gratuit.

Code gratuit.

Insigne gratuit.

Tout ce qui est requis des aspirants est :

1° de signer une demande d'admission ;

2° de déposer \$1.00 pour l'entrée et le montant d'un mois de contribution ;

3° de subir l'épreuve médicale.

Le dépôt entier de tout aspirant refusé sera remboursé aussitôt, personne ne risque donc rien en faisant une demande d'admission.

A tous les membres admis durant le concours nous donnerons un insigne de la société.

Ces insignes sont envoyés, aussitôt l'acceptation du membre enregistrée, directement à l'agent recruteur ou à la personne qui aura proposé l'aspirant, le membre devra donc s'adresser à son